L'ALECA, analyse de certaines dispositions de l'offre européenne ((avril 2016)

L'ALECA continue à faire l'objet de positions divergentes, fondées, dans la plupart des cas, sur une méconnaissance du contenu même du futur accord. Certains s'opposent farouchement à cet accord qui, à leurs yeux, conduirait au naufrage économique; d'autres, le présentent comme une solution sine qua none pour la relance économique de la Tunisie, mais sans donner des arguments percutantspermettant d'apaiser les tensions

Par Bassem Karray
Professeur en droit public
Expert en droit européen et relations euro-méditerranéennes
.Université de Sfax, Faculté de Droit

Le Rapport